



Déclaration préalable au Conseil supérieur de l'éducation du 14 mars 2024

Monsieur le président du Conseil supérieur de l'éducation,
Monsieur le directeur général de l'enseignement scolaire
Mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur de l'éducation,

Des opérations « collège mort » ont émaillé ce début de semaine, en réaction aux mesures annoncées du « choc des savoirs » mais également pour protester contre le manque de moyens destinés à assurer la rentrée scolaire 2024. Au-delà de ces mobilisations massives qui unissent parents, enseignants, membres de la communauté éducative, il faut entendre un appel pour le renouveau de l'école publique. Une école publique forte d'une ambition construite et partagée à l'échelle de toute la nation. L'école n'a pas besoin de groupes de niveau mais elle a besoin que l'on remette ses moyens à niveau !

D'ailleurs, de quoi parle-t-on ? S'agit-il de groupes de niveau ou de groupes de besoin ? Au vu des déclarations contradictoires qui se succèdent, il y a quelques heures encore lors d'une interview donnée par le Premier ministre à l'AFP, il est difficile de comprendre quelle organisation pédagogique attend exactement les futurs élèves de 6^e et de 5^e. La pédagogie, les sciences de l'éducation, ne se satisfont pas d'éléments de langage déclamés à longueur d'interview sur la scène médiatique.

La FCPE est bien évidemment opposée aux groupes de niveau, cela a été unanimement martelé lors de la dernière réunion du CSE, comme elle est opposée à l'ensemble des mesures du « choc des savoirs » qui signent la destruction du collège unique.

Il faut que le gouvernement cesse d'entretenir le flou entre groupes de niveau et groupes de besoin, en employant indifféremment les deux termes dans les projets de textes et laissant croire qu'il n'y a pas grande différence entre les deux. Bien au contraire, ce sont deux philosophies totalement différentes qui sous-tendent ces deux dispositifs. Dans un cas, les élèves sont triés dès leur entrée au collège alors que dans l'autre, une véritable remédiation ponctuelle et individualisée est mise au service de leur réussite.

Vous l'aurez compris, la FCPE est favorable aux groupes de besoin. Seulement, les moyens ne sont justement pas à la hauteur des besoins. Près de 700 millions d'euros sont retirés à l'Education nationale à un moment où l'urgence est criante. Nous serons très attentifs à la mise en œuvre de ce « choc des savoirs » qui va heureusement finir par faire pschitt et nous regrettons vivement l'occasion une nouvelle fois manquée de permettre à chaque conseil d'administration de débattre et donc de voter sur la mise en œuvre de cette réforme !

Redonner du sens à cette instance commence par donner l'opportunité aux membres de la communauté éducative de débattre sur des sujets de fond comme la question de la répartition des moyens pédagogiques. Les langues et les sciences ont besoin de conserver leur horaire dédoublé ! les moyens supplémentaires dont disposaient les établissements pour accompagner les élèves en difficulté vont disparaître. Sur quelle dotation mettre en œuvre l'éducation à la sexualité, l'accompagnement à l'orientation ?

Les choix budgétaires auxquels nous assistons sont la preuve d'un ministère coupé du terrain. L'école publique, seule à même de faire réussir tous les élèves et de construire une conscience citoyenne commune, devrait faire l'objet de toutes les attentions. Les exemples de ces derniers jours montrent à quel point la lutte contre les discriminations, le racisme, les LGBTPhobies est parfois bien éloignée de la culture de certains établissements privés sous contrat. L'école publique doit continuer à être celle du vivre ensemble. Il y a un besoin urgent dans notre société d'un débat sur l'école et ses objectifs. Pour cela, la FCPE a choisi de porter vingt mesures pour l'école qui s'articulent autour des sept axes d'amélioration du climat scolaire. Ces mesures portent notre vision de l'école publique, l'école de la première chance et du premier choix des parents. Ces 20 mesures ont l'ambition de nourrir le débat et d'être force de proposition.

Comment réformer l'Education nationale alors même que le métier d'enseignant est si peu attractif ? Comment recruter en si peu de temps les 2 000 enseignants annoncés par Gabriel Attal ? La FCPE insiste sur ce point, les élèves devront avoir face à eux des pédagogues, des enseignants formés et titulaires. Le recours à des vacataires, voire à des outils d'intelligence artificielle, comme c'est d'ores et déjà prévu pour les élèves de seconde, ne sera pas toléré.

A propos justement de la classe de seconde, les quelque 600 000 élèves de la voie générale et technologique devront, pour la première fois cette année, effectuer deux semaines d'observation en entreprise au mois de juin. Lorsque la FCPE appelait de ses vœux la reconquête du mois de juin, c'est au sein de la classe qu'elle envisageait cette reconquête. Quel est le sens de ce stage qui ne fera l'objet d'aucun accompagnement ni d'aucune exploitation pédagogique ultérieure ? Plus grave, ces stages vont venir percuter les stages des élèves de la voie professionnelle qui font partie intégrante de leur cursus.

Les jeunes qui pourront bénéficier des réseaux de leurs parents ne rencontreront aucun souci à trouver un stage intéressant. Certains, en mobilité internationale, se verront dispensés de stage tandis que d'autres, enfin, n'auront d'autre choix que de se tourner vers le SNU.

Cette école à deux vitesses se poursuit dans l'accès aux études supérieures. La FCPE réitère sa demande d'anonymisation des lycées d'origine dans Parcoursup. Alors que de nouvelles formations privées devraient intégrer la plateforme, nous réaffirmons notre demande d'ouverture de formations publiques sur tout le territoire. Les étudiants et leur famille doivent avoir le choix du public ! Des formations sélectives et non sélectives publiques doivent être accessibles sur tout le territoire. Comment continuer à accepter que des officines privées se fassent de l'argent sur le dos des parents, sans garantie que ces formations ne fermeront pas en cours d'année ? Les élèves de lycée doivent avoir accès à des formations ouvrant sur de vrais diplômes, valables partout en France et reconnus internationalement.

Enfin, la FCPE portera un vœu général inter-organisations afin que des aménagements soient rapidement mis en place dans le cadre de la session 2024 du baccalauréat et des sessions futures, alors que le report des épreuves de spécialité s'est effectué sans la moindre mesure d'accompagnement. La pression sur les élèves est intenable et nombre d'enseignants sont dans une impasse. Quand sera-t-il mis fin à cette réforme du lycée qui, chaque année, fait tant de dégâts chez les plus forts comme chez les plus faibles ?

Je vous remercie pour votre attention.